Building on Progress: Atlantic Action Plan 2005–08

THE COUNCIL OF ATLANTIC PREMIERS
LE CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DE L'ATLANTIQUE

105-05619/

Building on Progress: Atlantic Action Plan 2005–08

THE COUNCIL OF
ATLANTIC PREMIERS
LE CONSEIL DES PREMIERS
MINISTRES DE L'ATLANTIQUE

We are very pleased to introduce our second action plan – *Building on Progress: Atlantic Action Plan 2005–08*.

When we launched the first regional action plan in 2001 we made a commitment to the people of Atlantic Canada that we were embarking on a dynamic path to progress that would lead to change.

The establishment of an Atlantic Ministers' Forum on Energy, the development of a Harmonized Trucking Strategy, as well as success in education, health, environment and economic development are examples of the milestones we reached.

With *Building on Progress*, our initiatives will focus on providing quality and efficient public service as well as growing a competitive regional economy. While we will be building on the initiatives started under the first action plan, we also have added new initiatives to address current challenges. For example, to grow our population we are looking to immigration initiatives that promote the Atlantic provinces. A larger, skilled population will ultimately increase our economic competitiveness.

Our accomplishments over the last four years have helped strengthen the working relationships among Canada's Atlantic provinces and we are confident that Building on Progress will position the region well for the future.

Premier Bernard Lord,
New Brunswick

Premier John Hamm,
Nova Scotia

Premier Pat Binns,
Prince Edward Island

Premier Danny Williams,
Newfoundland and Labrador

Contents

1.0	**Introduction**	**1**
2.0	**Vision**	**3**
3.0	**Context for Regional Cooperation**	**4**
4.0	**Moving Forward**	**7**
5.0	**Regional Themes**	**8**
5.1	**Theme One: Providing Quality and Efficient Public Services**	**8**
5.1.1	Health	8
5.1.2	Environment	9
5.1.3	Government Procurement	10
5.1.4	Social Services	10
5.1.5	Public Safety	11
5.2	**Theme Two: Growing Competitive Regional Economies**	**11**
5.2.1	Human Capital Development	12
5.2.2	Immigration	13
5.2.3	Innovation and Productivity	13
5.2.4	Transportation Infrastructure	14
5.2.5	Natural Resources	15
5.2.6	Tourism and Culture	16
5.2.7	Energy	17
6.0	**Taking Hold of Our Future**	**18**
7.0	**Implementation**	**19**

ISBN: 0-920925-43-X

1.0 Introduction

The Council of Atlantic Premiers (CAP) is committed to identifying and pursuing opportunities for joint action among provincial governments to benefit the people of Atlantic Canada. This commitment builds on a strong foundation of regional unity and intergovernmental cooperation in Atlantic Canada spanning more than three decades.

To further strengthen regional ties and to achieve even greater benefits from cooperation, the CAP is pleased to present *Building on Progress: Atlantic Action Plan 2005–08*. This plan reaffirms a shared vision for a prosperous Atlantic Canada, and provides leadership on a new agenda of regional initiatives.

Building on Progress succeeds *Working Together for Atlantic Canada: An Action Plan for Regional Cooperation 2001–2003*. The first action plan achieved significant progress across a wide range of public policy areas, including health, environment, procurement, education, economic development, transportation, tourism, and energy. For example:

- The overall quality and efficiency of Atlantic Canada's health care system has been enhanced through measures such as the Atlantic Common Drug Review (ACDR), launched in 2002, which provides the Atlantic provinces with a cost-effective, evidence-based process to develop recommendations regarding the placement of prescription medications on provincial drug formularies. Given the success of ACDR to date, Atlantic departments of health will work towards extending the mandate of the ACDR for another three years.

- Environmental quality is being protected and enhanced through ongoing cooperation in areas such as pesticide education and training, risk-based corrective action, and water and sewage management in the region.

- To facilitate trade within Atlantic Canada, Atlantic ministers responsible for government purchasing have developed and adopted a set of standard terms and conditions governing the submission and evaluation of vendor submissions in response to Atlantic government tender opportunities.

- Significant accomplishments in education and skills development continue to evolve from the work identified in the 2001–2003 action plan. Working through the Council of Atlantic Ministers of Education and Training (CAMET) and the Atlantic provinces Community College Consortium (APCCC), the Atlantic ministers of education and post-secondary education have advanced regional cooperation in the areas of literacy materials and teaching resources, joint curriculum development, on-line education, procurement of school buses, labour market information, skills development, and planning and advocacy for university and college infrastructure renewal.

- Team Canada Atlantic (TCA) is continuing to strengthen trade and investment relationships with the United States. Since it was established in 1999, its trade missions have assisted more than 300 Atlantic Canadian entrepreneurs to meet with 2,475 buyers, agents and business owners from across the United States, resulting in more than $35 million in sales.

- In the energy sector, the Atlantic Ministers' Forum on Energy has made steady progress in streamlining the regulatory environment, particularly as it relates to the offshore resources, and continues to work on growing a competitive local supply and service industry.

- In addition to attracting visitors from other parts of Canada and the United States, the Atlantic Canada Tourism Partnership (ACTP), founded in 1991, has drawn tourists from England, Europe and Japan to the region through a combination of advertising in key markets and strategic partnerships with the travel industry.

- In the trucking industry, Atlantic premiers' commitment to a seamless Atlantic trade corridor to move passengers and goods safely, efficiently and effectively has resulted in significant progress towards achieving harmonization. The 2001–03 action plan led to the Atlantic Harmonized Trucking Strategy report, which is progressively reducing red tape and business barriers to efficient transportation.

These examples demonstrate some of the impacts of the regional cooperation achieved through the 2001–03 action plan. *Building on Progress* updates and extends these achievements, and identifies new opportunities for regional collaboration which complement strategic provincial interests. This plan takes into consideration significant changes in the international, national and regional landscapes, and incorporates ideas for cooperation received from both within and outside government. The initiatives detailed in this plan support a long-term vision for the region.

2.0 Vision

Building on Progress focuses on what the four governments can do together to improve the quality and efficiency of public services and to support economic growth and development in the region.

These areas of focus embody a shared vision for regional cooperation to build the best future possible for Atlantic Canada.

Vision

Encourage a climate in which Atlantic Canadians can fully participate and compete in the global economy, benefit from similar levels of quality public services as other Canadians, and continue to enjoy the quality of life and environment that is unique to the region.

Actions outlined in this plan are based on the Atlantic provinces' shared commitment to the following goals:

- Cultivate a vibrant, strong, and self-reliant region with an increasingly entrepreneurial, forward-looking and highly motivated culture;
- Ensure continued accessibility and affordability of high-quality public services;
- Increase the competitiveness and diversification of the region's economy;
- Strengthen the region's research and development capacity and improve productivity; and
- Promote a rich and fulfilling quality of life, which attracts and retains dynamic people.

To realize this vision and achieve these goals, the four provinces will pursue joint actions that are based on the mutual interests of governments and key stakeholders for the benefit of Atlantic Canadians.

3.0 Context for Regional Cooperation

By establishing the Council of Atlantic Premiers and by developing and implementing the first action plan, the Atlantic provinces have strengthened their relationships with each other and with stakeholders. This second action plan seeks to build on those positive relationships and respond to the dynamic and evolving nature of the region and its economy.

Although the previous plan was developed only five years ago, a number of significant changes have taken place which influence how the region does business and plans for the future. Internal and external forces of change are profoundly affecting the dynamics and context for cooperation between provinces.

- Atlantic Canada's export industries are being affected by international trade and security trends, including the rapid growth and reach of markets in China and India, cross-border trade disputes on some exports, and most prominently, increasing border security on the movement of goods and people between countries, particularly between Canada and the United States.

- Well-developed transportation and communications networks are increasingly vital to economic and social opportunity and progress.

- National systems for intergovernmental cooperation are evolving rapidly, including the establishment of the Council of the Federation (COF), and the advent of more regular first ministers' meetings to discuss issues of national significance.

- The first action plan has further enhanced awareness and capacity for cooperation within Atlantic Canada, through such initiatives as the Atlantic Advisory Committee on Health Human Resources, the Council of Atlantic Ministers of Education and Training (CAMET), the Atlantic Energy Ministers' Initiative, and the November 2004 premiers' awareness and promotion initiative in Toronto.

At the Atlantic Provinces Economic Council (APEC) 2004 Economic Summit, leaders from the private and public sectors ranked their top priorities for action to create a more prosperous Atlantic Canada.

- Reduce interprovincial barriers and improve regional economic cooperation
- Improve perceptions and build positive attitudes within and outside the region
- Invest in education (more funding, better accountability and performance, and greater emphasis on entrepreneurship and mentoring)
- Increase immigration

Recognizing these new dynamics and stakeholder priorities, Atlantic premiers will work together to address a number of key challenges facing the region. The actions outlined in this plan are designed to:

- Narrow the prosperity gap between the Atlantic provinces and the rest of Canada, and become more productive and competitive;
- Address demographic shifts to remain competitive in a global society;
- Secure strategic investments in post-secondary education, skills training and research and innovation;
- Improve fiscal arrangements to address fiscal imbalance in the federation;
- Promote the region's strong business case for investment and a place to live and work;
- Reduce red tape and encourage harmonization between provinces;
- Meet environmental challenges, especially in the energy sector; and
- Renew and develop educational, municipal and transportation infrastructure.

As they work to address these challenges, the Atlantic premiers will also take advantage of the region's opportunities and strengths, many of which have been enhanced by the first action plan.

- Solid gains in output per capita have been achieved across the region, and capital investment has increased by 50% between 1994 and 2003. Strong growth has taken place in energy, telecommunications, manufacturing, and service industries, featuring trends towards higher value-added products and increases in overall efficiency.

- The region is strategically located at the north-eastern tip of the continent, acting as a North American gateway at the intersection of three powerful and shifting trade networks – north-south NAFTA, the EU-NAFTA, and Suez Express (from South and East Asia via the Suez Canal).

- Cross-border infrastructure and transportation infrastructure have improved significantly.

- Trade relationships with the US have been strengthened, and strong potential exists to diversify into new market opportunities, particularly China, India, Brazil, Mexico and other high-growth emerging markets.

- Atlantic Canada has exceptional university and college networks, preparing and training workers for a variety of important sectors.

- The first action plan has extended an already well-established tradition of regional cooperation among the four Atlantic provinces, and has further strengthened their commitment to continue to work together to improve the region's contribution to the federation.

After a strong tradition of the four Atlantic provinces working together over three decades, the case for Atlantic regional cooperation is as strong today as it has ever been.

4.0 Moving Forward

Building on Progress: Atlantic Action Plan 2005–08 underscores a commitment by the Atlantic premiers to fully inform the public about their plans and priorities for further collaboration.

This action plan integrates the views of many regional stakeholders, and encourages a dynamic exchange of views throughout the implementation period. Many organizations, including media, business, government, and policy research institutes, are calling for strong leadership and a unified voice on regional and national issues directly affecting the prosperity of Atlantic Canadians.

Building on Progress responds to the need to press forward and pursue joint action on regional initiatives. The actions highlighted in the following sections have been identified within key sectors of priority to all four Atlantic governments over the period 2005–08. These actions build upon past and existing initiatives, while leaving the door open to new opportunities for regional cooperation that benefit all Atlantic Canadians.

5.0 Regional Themes

Actions in *Building on Progress* are framed around two broad themes, each tied to intended outcomes and new and evolving actions. These two interlocking themes are:

- Providing quality and efficient public services; and
- Growing a competitive regional economy.

5.1 Theme One: Providing Quality and Efficient Public Services

Atlantic governments recognize the importance of providing essential services to their citizens and spend a significant portion of their budgets to do so. Regional cooperation maximizes the impact of this investment through more efficient delivery and higher quality services to Atlantic Canadians. By coordinating standards and activities and by sharing knowledge and resources, the Atlantic provinces can achieve further progress in cutting red tape and reducing duplication and overlap in services. These outcomes will maximize our resources to ensure better value and quality, and further enhance the competitiveness of regional economies.

Regional initiatives within this theme are focused on the following outcomes:

- Improved access to essential public services;
- Quality service delivery; and
- Increased efficiencies through harmonization and coordination of standards, best practices and activities.

The Council of Atlantic Premiers has identified several evolving and new initiatives in the areas of health, environment, public safety, government procurement, and social services to further enhance efficient, high-quality services offered in the region.

5.1.1 Health

Atlantic premiers are committed to working collaboratively to ensure that their provincially funded health care systems provide all Atlantic Canadians with access to comparable, high-quality, and financially sustainable services.

Through *Building on Progress*, premiers will take joint action in a number of areas to improve the quality and efficiency of Atlantic Canada's health care system.

- Collaborate with the federal government to improve public health research and knowledge transfer by establishing a "National Collaborating Centre for Social Determinants of Health" in Atlantic Canada.

- Identify priority measures to address the supply of health human resources in the region.

- Build on the successes of Health Infostructure Atlantic (HIA) by moving forward on the key areas identified by Atlantic premiers in 2004, specifically, a common provider registry, a health surveillance system to track diseases, diagnostic imaging, and electronic patient records; and, collaborate on strategies to enhance access to health care services for all Atlantic Canadians through the development of the Self-Care/ Tele-Care initiative.

- Collaborate on the development of strategies to promote wellness and healthy living for Atlantic Canadians.

- Seek support of the Government of Canada to ensure that Atlantic Canadians have access to catastrophic drug coverage.

5.1.2 Environment

Atlantic premiers are committed to taking collective action where possible to better protect and manage the region's environment, while also contributing to the region's economic growth by improving consistency and predictability for industry. The priorities for joint action during 2005–08 are to:

- Formalize existing processes for communications, cooperation and collaboration on regional environmental issues through the formation of a Council of Atlantic Ministers of the Environment;

- Continue to collaborate on pest management education initiatives through the Atlantic Working Group on Pest Management, Education and Training Standards; and

- Explore opportunities to develop cooperative, or complementary, extended producer responsibility (EPR) programs to more effectively address common solid waste resource management issues, while creating more consistency and predictability for industry.

5.1.3 Government Procurement

Atlantic provincial governments continue to collaborate in pursuing cost-effective, innovative procurement policies that benefit Atlantic Canadians.

Building on the strong foundation for regional cooperation in government procurement established under the *Atlantic Procurement Agreement* in 1992, and the further progress achieved through the 2001–03 action plan, premiers mandate the Atlantic Procurement Coordinating Committee to:

- Work towards liberalizing procurement thresholds eliminating trade-distorting preferences to all Atlantic suppliers;
- Implement a reporting mechanism allowing each party to identify the success of its suppliers in each Atlantic province as a result of public access to tenders; and
- Further explore options for joint procurement where it is most practical and in the best interest of Atlantic suppliers and governments.

5.1.4 Social Services

Atlantic deputy ministers responsible for social services have established the Atlantic Deputy Ministers' Forum. The Forum will promote regional cooperation and collaboration, provide a mechanism to share best practices in the social services sector, and allow deputies to explore consensus positions on issues to enable ministers to speak with a regional voice.

The federal government has committed $5 billion over five years to support the development of early learning and child care across the country based on the principles of Quality, Universally Inclusive, Accessible and Developmental (QUAD). Improving childcare programs and services will require an integrated and comprehensive approach.

In addition, there is a shortage of behaviorally trained professionals in the Atlantic region, while the prevalence and incidence rates for Autism Spectrum Disorder (ASD) are reportedly increasing. The prevalence and management of ASD requires an integrated and coordinated service delivery model and team-based approach to intervention planning.

To address these challenges, premiers mandate the Deputy Ministers' Forum to:

- Explore best practices and share information on early learning and child care so that families and children will benefit from higher-quality programs; and

- Explore regional training opportunities for behaviourally trained professionals working with individuals with ASD.

5.1.5 Public Safety

Atlantic premiers are committed to working together to enhance public safety. In the borderless world of crime, action to reduce obstacles to effective and cooperative law enforcement protects our citizens and visitors. Our public safety focus will strengthen Atlantic Canada's trade position and ability to attract and retain businesses and residents.

In Canada, peace officers lose their powers and authorities upon leaving the province in which they are appointed. The Uniform Law Conference of Canada, under the direction of the federal/provincial/territorial Coordinating Committee of Senior Officials and with the support of the deputy ministers of justice, developed model legislation which would allow provincially appointed peace officers to maintain their status when travelling to other Canadian jurisdictions to conduct investigations. Cross-border policing legislation is most effective when passed by neighbouring provinces. Strong endorsement across the Canadian law enforcement community has reinforced passage of Cross-Border Policing Acts in Manitoba and Nova Scotia. Accordingly, the priority for Atlantic premiers is to:

- Mandate Atlantic justice and public safety ministers to work together to explore the introduction of cross-border policing legislation in all four Atlantic provinces.

5.2 Theme Two: Growing Competitive Regional Economies

The four premiers are committed to promoting the long-term economic competitiveness of the region through joint action to address key competitiveness issues and opportunities influencing the region. To accomplish this, the Atlantic provinces have agreed to work together to strengthen and diversify the regional economy. Premiers will build on the strengths of each province, and work with the federal government on pan-Atlantic and bilateral cost-sharing agreements. The priority areas for joint action include human capital development, immigration, innovation and productivity, economic growth infrastructure, natural resources, tourism and culture, and energy.

Regional initiatives within this theme are focused on the following outcomes:

- Increased GDP per capita in the region;
- Growth in productivity and in R&D activity as share of GDP in the region;
- An improved entrepreneurial and business climate;
- Increased real personal income per capita; and
- A well-educated, diverse, and skilled population.

5.2.1 Human Capital Development

Atlantic education ministers have agreed to pursue a number of strategic priorities to improve student performance and education and training environments. To fulfil the long-term plan for excellence in education and training that are the mainstays of the new Atlantic Canada knowledge economy, ministers will work together to:

- Engage the federal government on funding arrangements for post-secondary infrastructure renewal to meet identified facility and equipment needs of our universities and community colleges;
- Address the needs of industry with regard to both skills quality and labour supply, through retraining, strengthened apprenticeship systems, expanded access to lifelong learning, increased immigration and retention of skilled workers, and improved availability of reliable, accessible and timely labour market information;
- Engage the federal government and other stakeholders in investments in research and development in our universities and community colleges;
- Expand and enhance direct delivery programs to raise adult literacy levels, through such actions as improved classroom and on-line curriculum, learner support services, and service provider training;
- Provide education program support by assisting teachers and administrators in implementing curriculum, and improving literacy and numeracy; and,
- Assist in the improvement of student performance by setting targets for achievement, linking learning research to teaching practices in schools, and developing learning resource materials to assist educators.

5.2.2 Immigration

Immigration is a key contributor to economic growth and creates a diverse population that enhances creativity and innovation. The Atlantic provinces, with 7.6% of Canada's population, are currently attracting only about 1.2% of all the immigrants to Canada.

CAP has identified immigration as one of the keys to improving Atlantic Canada's economic competitiveness. Therefore, the four premiers will mandate their ministers responsible for immigration to work to attract and retain more immigrants through action to:

- Collaborate on joint research projects on immigration issues;
- Share best practices on "welcoming community" strategies in the Atlantic provinces;
- Explore initiatives to jointly promote the Atlantic provinces, including:
    - Developing marketing materials to promote the Atlantic provinces as a desirable destination for potential immigrants;
    - Participating in trade missions to promote immigration;
    - Targeting specific countries and particular skill sets to address identified needs in the Atlantic provinces; and
    - Targeting visa posts for the distribution of promotional material and hold information sessions for front-line staff.

5.2.3 Innovation and Productivity

Regional cooperation can help universities and the broader research community commercialize their innovations, and can foster a business environment conducive to successful start-up and sustainable growth of new companies trying to commercialize new products.

Building on existing initiatives, Atlantic governments will work with partners to:

- Advocate for improved availability of risk capital for entrepreneurs;
- Support development of clusters of expertise and investment focusing on areas of emerging strength;

- Advocate the expanded presence and relocation of national research facilities throughout the region;

- Lobby for an increased share of federal procurement for technical services, equipment and supplies; and,

- Identify strategic opportunities in the knowledge-based economy.

5.2.4 Transportation Infrastructure

Governments have a critical role in building and maintaining strategic infrastructure to improve competitiveness and to facilitate the movement of people, goods, and services to markets. Infrastructure needs and demands have changed in today's globally competitive world. The capacity of the Atlantic provinces to finance major increases in transportation investment is limited, and increasingly governments must seek new funding partnerships. Security and environmental concerns have also become significant priorities in the provision of transportation services. Collaboration on transportation policy issues and focused investment in strategic infrastructure, including key trade corridors, are central to making Atlantic Canada more competitive.

Atlantic premiers are committed to strengthening partnerships with the federal government to secure essential federal support to meet critical transportation infrastructure and policy requirements, and will collaborate to:

- Increase economic growth through highway improvement and seamless trade corridors across the region;

- Continue to advance positions and interventions regarding land border, airport and port security measures as well as enhanced border crossings, particularly at key Maine/New Brunswick border points; and,

- Continue to communicate the strategic role of the network of airports and seaports as an important contributor to economic prosperity in the Atlantic provinces and Canada as a whole.

Premiers mandate ministers responsible for transportation and highway safety to continue with the work of the Harmonized Trucking Strategy, including measures to:

- Harmonize the movement of over-dimensional loads and training requirements for escort vehicle drivers;

- Work towards the development of common enforcement practices and training in the Atlantic provinces;

- In conjunction with industry, work towards making shippers responsible for road infractions associated with overweight or load security issues where shippers control the loading operation; and

- Pursue opportunities to conduct joint research that will benefit the trucking industry and facilitate enforcement operations as well as establishing a template for the other Atlantic provinces in the deployment of Intelligent Transportation Systems related to commercial vehicle operations, based on the New Brunswick plan.

5.2.5 Natural Resources

Atlantic Canada's economy has traditionally relied on a strong resource sector. The region's rich abundance of natural resources and of food products from land and sea has made the Atlantic provinces an important part of Canada's history and development.

CAP is committed to ensuring that the region's resource sector is supported by collaboration on a number of fronts, including sustainable forest management, wildlife, and agriculture, fisheries and aquaculture.

Sustainable Forest Management
To further strengthen the level of cooperation in the region's forestry sector, Atlantic premiers will:

- Continue to support a united position among four Atlantic governments and the Maritime Lumber Bureau (MLB) on softwood lumber to ensure the region is exempt from countervailing duties and anti-dumping rates;

- Work to ensure that the Atlantic provinces receive fair and equitable treatment under the Canadian Wildland Fire Strategy, and are able to benefit from this important federal/provincial/territorial initiative; and

- Direct ministers responsible for forestry to establish an Atlantic Forestry Committee whose mandate will be to identify and investigate areas related to forestry where cooperation is possible within the four Atlantic provinces, and to develop common, coordinated approaches and messages.

Wildlife

Many serious human and agricultural diseases have a wildlife link, and it is likely that this area will become even more important in the future. The premiers recognize the need to:

- Continue to support the Canadian Cooperative Wildlife Health Centre to ensure that governments are better able to understand the linkages between diseases that affect humans and animals that have a role in these diseases, and to be better prepared to respond to any outbreaks, which may occur.

Agriculture, Fisheries and Aquaculture

The Atlantic premiers have identified a number of ongoing initiatives where enhanced regional cooperation can benefit the agriculture, fisheries and aquaculture sectors, including actions to:

- Explore further opportunities for joint marketing and food product promotion;

- Continue to cooperate in negotiations with the federal government on the sustainability of the finfish aquaculture industry in Atlantic Canada;

- Coordinate and communicate approaches to strategic issues facing the Atlantic Canadian agricultural and food industries by, on the one hand, federal and provincial governments and, on the other hand, research and educational centres; and

- Promote the sharing of market intelligence, and of information on R&D findings and other initiatives such as developing a regional life sciences "hub" for information generation and investment.

5.2.6 Tourism and Culture

The tourism industry is a high-growth sector in Atlantic Canada. Atlantic premiers are committed to maximizing the economic growth and job creation of the tourism and culture sector.

The Atlantic Canada Tourism Partnership (ACTP) is a pan-Atlantic partnership between governments and industry. The current ACTP agreement with the federal government ends in March 2006. To ensure the ongoing success of regional cooperation in tourism, the four Atlantic provinces will:

- Work with federal and industry partners to renew the ACTP focused on marketing strategies and product development.

5.2.7 Energy

In the 2001–2003 action plan, premiers directed their ministers responsible for energy to establish an Atlantic Energy Ministers' Forum, and asked the Forum to identify where the four provinces should focus their collective efforts to ensure the continued growth of the energy sector to the benefit of all Atlantic Canadians.

Since then, the Forum has made steady progress in streamlining the regulatory environment, particularly as it relates to the offshore resources, and continues to work on growing a competitive local supply and service industry. The Forum will continue to pursue these initiatives, and will build on progress by exploring opportunities to collaborate in the areas of environmental protection and electricity sector development, including the following activities:

- Jointly develop and implement an energy efficiency awareness campaign which educates Atlantic Canadians about actions individuals can take to decrease energy consumption and thereby reduce greenhouse gas emissions;

- Explore the establishment of common guiding principles to serve as a framework for Atlantic provinces who have or are developing a provincial Renewable Portfolio Standard (RPS);

- Develop and implement a regional electricity sector approach, where possible and appropriate, factoring into this the contribution of energy efficiency, clean and renewable energy technologies, competitive energy pricing, cooperative methods to ensure energy reliability in generation and transmission infrastructures, and methods for competing in electricity export markets;

- Examine the benefits of developing regional air emissions reduction models (such as a cap-and-trade program) applicable to sulphur dioxides and nitrous oxides, which directly impact the electricity sector; and,

- Share best practices in oil and gas regulation.

6.0 Taking Hold of Our Future

The four premiers recognize that cooperation is essential if the Atlantic provinces are to continue to provide effective public services and grow healthy economies. The Atlantic provinces' collective future depends on attracting investment and on making known the region's strengths and its readiness to fully participate in the global marketplace.

In this regard, Atlantic premiers are committed to promoting Atlantic Canada as a region of diverse provinces that have a secure, bright and progressive future. It is important that people understand Atlantic Canada is a great place to invest, to work and to live.

In November 2004, the four premiers led a communications and promotion initiative in Toronto, where they spoke to key business leaders about the positive attributes and advantages of living, investing, and working in the Atlantic provinces. Through such measures, Atlantic premiers are able to communicate a positive image of the region, promoting its diversity and prosperity, and highlighting the successes of a strong history of regional cooperation. Building on the success of this initiative, CAP will continue to take concerted action to promote the region of the future to key external audiences.

7.0 Implementation

Building on Progress reflects the Atlantic premiers' ongoing commitment to regional cooperation. The premiers look forward to its implementation over the coming months and years. This action plan builds on past work, and allows for growth in the future. It is flexible, allowing all four governments to identify and explore new ideas and opportunities for regional cooperation.

The items identified in this plan are action-oriented with anticipated completion dates by the end of 2008. Atlantic premiers will report regularly through CAP on these initiatives, indicating progress towards their completion as well as the introduction of new areas of cooperation.

Regional cooperation in the delivery of services and in growing a competitive economy will encourage a climate in which Atlantic Canadians can fully participate and compete in the global economy, benefit from similar levels of public services as other Canadians, and continue to enjoy the quality of life and environment that is unique to Atlantic Canada.

Consolidons Nos Acquis : Plan d'action Atlantique 2005–2008

THE COUNCIL OF ATLANTIC PREMIERS
LE CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DE L'ATLANTIQUE

Consolidons Nos Acquis :
Plan d'action Atlantique 2005–2008

THE COUNCIL OF
ATLANTIC PREMIERS
LE CONSEIL DES PREMIERS
MINISTRES DE L'ATLANTIQUE

Nous sommes très heureux de vous présenter notre deuxième plan d'action – *Consolidons nos acquis : Plan d'action atlantique 2005–2008.*

Lorsque nous avons lancé le premier plan d'action régional en 2001, nous avons pris l'engagement devant la population du Canada atlantique de nous engager dans une voie dynamique vers le succès qui nous mènerait au changement.

La création d'un Forum des ministres de l'Énergie de l'Atlantique, l'élaboration d'une Stratégie harmonisée du camionnage ainsi que nos succès en matière d'éducation, de santé, d'environnement et de développement économique sont des exemples d'étapes clés que nous avons franchies.

Grâce à notre plan d'action *Consolidons nos acquis*, nos initiatives chercheront à assurer une prestation d'un service public de qualité et efficace et à mettre l'accent sur une économie compétitive régionale. Quoique nous fassions fond sur les initiatives déjà entamées dans notre premier plan d'action, nous en ajouterons de nouvelles afin de relever les défis actuels. Afin d'accroître notre population, nous examinerons des initiatives en matière d'immigration qui feront la promotion des provinces de l'Atlantique. Un plus grand bassin de population qualifiée profitera, en dernière analyse, à notre compétitivité économique.

Nos réalisations au cours des quatre dernières années nous ont permis de renforcer nos relations de travail au sein des provinces de l'Atlantique et nous sommes convaincus que notre plan *Consolider nos acquis* positionnera bien la région pour l'avenir.

Bernard Lord, premier ministre
Nouveau-Brunswick

John Hamm, premier ministre
Nouvelle-Écosse

Pat Binns, premier ministre
Île-du-Prince-Édouard

Danny Williams, premier ministre
Terre-Neuve-et-Labrador

Table des Matières

1.0	**Introduction**	**1**
2.0	**Vision**	**3**
3.0	**Contexte de Coopération Régionale**	**4**
4.0	**Regard sur l'Avenir**	**7**
5.0	**Thèmes Régionaux**	**8**
5.1	**Premier thème : Prestation de services publics de qualité et efficaces**	**8**
5.1.1	Santé	9
5.1.2	Environnement	10
5.1.3	Achats gouvernementaux	10
5.1.4	Services sociaux	11
5.1.5	Sécurité publique	12
5.2	**Deuxième thème : Mettre l'accent sur des économies compétitives régionales**	**12**
5.2.1	Développement du capital humain	13
5.2.2	Immigration	14
5.2.3	Innovation et productivité	15
5.2.4	Infrastructure des transports	15
5.2.5	Ressources naturelles	17
5.2.6	Tourisme et culture	18
5.2.7	Énergie	19
6.0	**Prendre Notre Avenir en Main**	**20**
7.0	**Mise en Œuvre**	**21**

ISBN: 0-920925-43-X

1.0 Introduction

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA) s'engage à cerner et à approfondir les possibilités d'une action conjointe entre les gouvernements provinciaux qui profitera à la population du Canada atlantique. Cet engagement repose sur des bases solides d'unité régionale et de collaboration intergouvernementale au Canada atlantique s'étendant sur plus de trois décennies.

Pour resserrer davantage les liens et pour tirer encore plus profit de la coopération, le CPMA est heureux de présenter *Consolidons nos acquis : Plan d'action atlantique 2005–2008*. Ce plan réaffirme une vision commune pour créer un Canada atlantique prospère et fournit une direction au nouveau programme d'initiatives régionales.

Notre plan d'action *Consolidons nos acquis* succède à *Travailler ensemble pour le Canada atlantique : Plan d'action pour la coopération régionale 2001–2003*. Le premier plan d'action a accompli des progrès importants dans une grande gamme de secteurs de politiques gouvernementales, y compris la santé, l'environnement, les achats, l'éducation, le développement économique, le transport, le tourisme et l'énergie. Par exemple :

- La qualité et l'efficacité globales du système de soins de santé du Canada atlantique se sont améliorées grâce à des mesures telles que le Processus commun d'examen des médicaments de l'Atlantique (PCEM) lancé en 2002. Cette mesure offre aux provinces atlantiques un processus rentable fondé sur les preuves afin d'élaborer des recommandations ayant trait à l'inscription des médicaments sur ordonnance sur les formulaires provinciaux de médicaments. Étant donné le succès remporté par le PCEM jusqu'à présent, les ministères de la Santé des provinces de l'Atlantique travailleront ensemble en vue de prolonger la durée du mandat du PCEM pour trois autres années.

- La qualité de l'environnement est protégée et améliorée grâce à une collaboration continue dans des secteurs tels que l'éducation et la formation en matière de pesticides, des mesures de redressement fondées sur les risques et la gestion des systèmes d'eau et d'égouts dans la région.

- Pour faciliter le commerce au sein du Canada atlantique, les ministres responsables des achats gouvernementaux des provinces de l'Atlantique ont mis au point et adopté un ensemble de conditions générales types régissant la présentation et l'évaluation des soumissions des fournisseurs en réponse aux possibilités d'appels d'offres des gouvernements des provinces de l'Atlantique.

- Des réalisations importantes dans le domaine de l'éducation et de l'amélioration des compétences poursuivent leur évolution en raison du travail défini dans le plan

d'action 2001–2003. Par le biais du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) et du Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique (CCCPA), les ministres de l'Éducation et de la formation postsecondaire des provinces de l'Atlantique ont contribué à la coopération régionale dans les secteurs du matériel d'enseignement pour illettrés et des ressources didactiques, de l'élaboration de programmes d'études conjoints, de l'enseignement en ligne, de l'achat d'autobus scolaires, de l'information sur le marché du travail, du perfectionnement des compétences ainsi que de la planification et de la défense du renouvellement de l'infrastructure des universités et des collèges.

- Équipe Canada Atlantique (ECA) continue à consolider les relations commerciales et en matière d'investissements avec les États-Unis. Depuis leur création en 1999, les missions commerciales ont aidé plus de 300 entrepreneurs du Canada atlantique à établir des contacts avec 2 475 acheteurs, agents et propriétaires d'entreprises de partout aux États-Unis, donnant lieu à des ventes de plus de 35 millions de dollars.

- Dans le secteur de l'énergie, le Forum des ministres de l'Énergie de l'Atlantique a réalisé des progrès constants dans la rationalisation du milieu de la réglementation, particulièrement en ce qui concerne les ressources au large des côtes, et poursuit son travail sur l'établissement d'une industrie locale compétitive dans le domaine des approvisionnements et des services.

- En plus d'attirer des visiteurs d'autres régions du Canada et des États-Unis, le Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA), créé en 1991, a attiré dans la région des touristes de l'Angleterre, de l'Europe et du Japon grâce à une série d'annonces dans les marchés clés et à des partenariats stratégiques avec l'industrie du voyage.

- Dans l'industrie du camionnage, l'engagement des premiers ministres de l'Atlantique à l'égard d'un corridor commercial sans discontinuité pour les provinces de l'Atlantique s'est soldé par des progrès importants en vue d'atteindre l'harmonisation. Le plan d'action 2001–2003 a donné naissance au rapport Stratégie harmonisée du camionnage des provinces de l'Atlantique, laquelle vise à réduire graduellement les formalités administratives et les obstacles aux activités commerciales en vue d'établir un système de transport efficace.

Ces exemples illustrent certaines des répercussions des initiatives sur la coopération régionale rendues possibles grâce au plan d'action 2001–2003. *Consolidons nos acquis* met à jour et rend accessible ces réalisations. Il établit également les nouvelles possibilités de collaboration régionale qui viennent appuyer les intérêts stratégiques provinciaux. Ce plan tient compte des changements importants survenus dans le paysage international, national et régional et incorpore des idées de coopération provenant de l'intérieur comme de l'extérieur des gouvernements. Les initiatives décrites dans ce plan appuient une vision à long terme de la région.

2.0 Vision

Le plan d'action *Consolidons nos acquis* est axé sur le travail que peuvent accomplir ensemble les gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des services publics et pour appuyer la croissance économique et le développement dans la région.

Ces secteurs d'intervention privilégiés traduisent une vision commune afin que la coopération régionale crée le meilleur avenir possible pour le Canada atlantique.

Vision

Les provinces de l'Atlantique sont déterminées à créer un climat qui permettrait aux Canadiens de l'Atlantique de participer pleinement à l'économie mondiale, tout en soutenant la concurrence, de profiter de services publics de qualité semblable à celle des autres Canadiens et de continuer à bénéficier de la qualité de vie et d'environnement qui caractérise cette région.

Les mesures décrites dans le présent plan reposent sur l'engagement commun des provinces de l'Atlantique envers les objectifs suivants :

- développer une région vivante, solide et autosuffisante qui s'appuie sur une culture de plus en plus entrepreneuriale, avant-gardiste et hautement motivée;
- assurer l'accessibilité et la viabilité financière soutenues à des services publics de haute qualité;
- accroitre la compétitivité et la diversification de l'économie de la région;
- renforcer la capacité de recherche et de développement de la région et améliorer la productivité;
- promouvoir une qualité de vie prospère et pleinement satisfaisante qui attire et garde les personnes dynamiques.

En vue de concrétiser cette vision et d'atteindre ces objectifs, les quatre provinces coordonneront des activités conjointes qui reposent sur les intérêts mutuels des gouvernements et des principaux intervenants dans l'intérêt des Canadiens de l'Atlantique.

3.0 Contexte de Coopération Régionale

En créant le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et en élaborant et mettant en œuvre le premier plan d'action, les provinces de l'Atlantique ont renforcé les relations qu'elles entretiennent entre elles et avec les intervenants. Ce deuxième plan d'action veut tirer profit de ces relations positives et donner suite à la nature dynamique et évolutive de la région et de son économie.

Même si le plan précédent n'a été élaboré qu'il y a cinq ans, certains changements importants se sont produits qui influencent la façon dont la région mène ses activités et planifie son avenir. Les forces du changement internes et externes influent profondément sur la dynamique et le contexte de la coopération entre les provinces.

- Les industries d'exportation du Canada atlantique sont préoccupées par les tendances en matière de commerce international et de sécurité, y compris la croissance et l'atteinte rapide des marchés en Chine et en Inde, les différends du commerce transfrontière sur certaines marchandises exportées et, fait plus notable encore, par l'augmentation de la sécurité frontalière concernant le mouvement des marchandises et des personnes entre les pays, en particulier entre le Canada et les États-Unis.

- Des réseaux de transport et de communication bien développés sont de plus en plus essentiels aux possibilités et aux progrès économiques et sociaux.

- Les systèmes nationaux en faveur de la coopération intergouvernementale évoluent rapidement, y compris la création du Conseil de la fédération et la tenue, à fréquence plus régulière, de réunions des premiers ministres en vue de discuter des questions d'importance nationale.

- Le premier plan d'action a renforcé la sensibilisation et la capacité à l'égard de la collaboration au Canada atlantique par l'entremise d'initiatives telles que le Comité consultatif sur les ressources humaines en santé dans les provinces atlantiques, le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), l'initiative des ministres de l'Énergie des provinces de l'Atlantique et l'initiative des premiers ministres sur la sensibilisation et la promotion de novembre 2004, tenue à Toronto.

Lors du Sommet économique 2004 du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, les dirigeants des secteurs privé et public ont établi l'ordre des mesures à prendre en priorité en vue de créer un Canada atlantique plus prospère.

- Réduire les barrières interprovinciales et améliorer la coopération économique régionale

- Améliorer les perceptions et faire fond sur les attitudes positives au sein et à l'extérieur de la région

- Investir dans l'éducation (un plus grand financement, une meilleure obligation de rendre compte ainsi qu'une meilleure représentation et un accent plus grand sur l'entreprenariat et le mentorat)

- Accroître l'immigration

Reconnaissant cette dynamique émergente et les nouvelles priorités des intervenants, les premiers ministres de l'Atlantique travailleront ensemble pour relever certains défis clé auxquels fait face la région. Les mesures décrites dans le présent plan sont conçues pour :

- réduire l'écart qui existe au chapitre de la prospérité entre les provinces de l'Atlantique et le reste du Canada et devenir plus productif et compétitif;

- traiter des changements d'ordre démographique pour demeurer compétitif dans une société planétaire;

- encourager à consentir des investissements stratégiques dans les secteurs de l'enseignement postsecondaire, de la formation axée sur des compétences ainsi que dans la recherche et l'innovation;

- améliorer les accords fiscaux afin de traiter du déséquilibre fiscal dans la fédération;

- promouvoir un fort dossier commercial pour les investissements et faire connaître la région comme un endroit où il fait bon travailler et vivre;

- réduire les formalités administratives et favoriser l'harmonisation entre les provinces;

- satisfaire aux défis d'ordre environnemental, en particulier dans le secteur de l'énergie;

- renouveler et développer l'infrastructure éducative, municipale et de transport.

Dans leurs efforts de relever ces défis, les premiers ministres de l'Atlantique tireront avantage des possibilités et des forces présentes dans la région, qui, pour un grand nombre, ont été améliorées par le premier plan d'action.

- Des gains importants dans le rendement global par habitant ont été réalisés dans toute la région. Les placements de capitaux ont augmenté de 50 % entre 1994 et 2003. Une forte croissance a eu lieu dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications, de la fabrication et des services, faisant ressortir les tendances vers des produits à valeur ajoutée haut de gamme et les augmentations dans le rendement global.

- La région occupe une position stratégique étant située à l'extrémité nord-est du continent, servant de porte d'entrée nord-américaine à l'intersection de trois réseaux commerciaux puissants et changeants – l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) Nord-Sud, l'UE-ALENA et le Suez Express (de l'Asie méridionale et l'Extrême-Orient jusqu'au canal de Suez).

- L'infrastructure transfrontière et l'infrastructure de transport se sont grandement améliorées.

- Les relations commerciales avec les États-Unis sont encore plus solides et la région pourrait avantageusement accroître sa présence économique et diversifier ses échanges dans de nouveaux marchés, en particulier ceux de la Chine, de l'Inde, du Brésil, du Mexique et d'autres marchés émergents à forte croissance.

- Le Canada atlantique possède des réseaux universitaires et collégiaux exceptionnels qui préparent et forment les travailleurs afin qu'ils puissent œuvrer dans une gamme de secteurs importants.

- Le premier plan d'action a renouvelé une tradition déjà bien établie de coopération régionale entre les quatre provinces de l'Atlantique et a renforcé encore plus leur engagement à continuer de travailler ensemble pour améliorer la contribution de la région à la fédération.

Après une solide tradition de collaboration entre les quatre provinces de l'Atlantique pendant plus de trois décennies, le dossier de la coopération régionale de l'Atlantique est plus fort aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été auparavant.

4.0 Regard sur l'Avenir

Consolidons nos acquis : Plan d'action atlantique 2005–2008 met en valeur l'engagement des premiers ministres de l'Atlantique à informer le public quant a tous leurs plans et priorités en vue de mener plus loin leur collaboration.

Le plan d'action intègre les points de vue d'un grand nombre d'intervenants régionaux et favorise des échanges de vues dynamiques tout au long de la période de mise en œuvre. Bien des organismes, y compris les médias, le secteur des affaires, le gouvernement et les instituts de recherche stratégique, demandent un leadership fort et une voix commune sur les questions régionales et nationales qui touchent directement la prospérité de tous les Canadiens de la région de l'Atlantique.

Le plan d'action *Consolidons nos acquis* répond aux besoins qui sont de faire avancer et de coordonner des activités conjointes sur des initiatives régionales. Les mesures ressorties dans les sections suivantes ont été relevées dans les principaux secteurs de priorité communs à chacun des quatre gouvernements des provinces de l'Atlantique au cours de la période 2005 à 2008. Ces mesures prennent appui sur les initiatives passées et présentes, tout en entrouvrant une porte sur les nouvelles possibilités de coopération régionale qui profitent aux Canadiens des provinces atlantiques.

5.0 Thèmes Régionaux

Les mesures au sein du plan d'action *Consolidons nos acquis* tournent autour de deux grands thèmes, chacun lié à des résultats prévus et à des mesures nouvelles et évolutives. Les deux thèmes interdépendants sont les suivants :

- Prestation de services publics de qualité et efficaces;
- Mettre l'accent sur une économie compétitive régionale.

5.1 Premier thème : Prestation de services publics de qualité et efficaces

Les gouvernements des provinces de l'Atlantique reconnaissent l'importance de fournir des services essentiels à leurs citoyens et attribuent une partie importante de leurs budgets en ce sens. La coopération régionale maximise les avantages de cet investissement par une prestation de services plus efficaces et de meilleure qualité aux Canadiens des provinces atlantiques. En coordonnant leurs normes et activités et en mettant à profit leurs connaissances et ressources, les provinces de l'Atlantique peuvent accomplir davantage de progrès en simplifiant les formalités administratives et en réduisant le dédoublement et le chevauchement des services. Ces résultats optimiseront nos ressources pour garantir une meilleure valeur et qualité et amélioreront encore plus la compétitivité des économies régionales.

Les initiatives régionales relatives à ce thème portent sur les résultats suivants :

- accès amélioré aux services publics essentiels;
- prestation de services de qualité;
- efficacité améliorée grâce à l'harmonisation et à la coordination des normes, des pratiques exemplaires et des activités.

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a établi plusieurs initiatives évolutives et nouvelles dans les secteurs de la santé, de l'environnement, de la sécurité publique, des achats des gouvernements et des services sociaux en vue d'accroître encore plus les services efficaces et de haute qualité offerts dans la région.

5.1.1 Santé

Les premiers ministres de l'Atlantique se sont engagés à travailler de concert pour s'assurer que leurs systèmes de soins de santé financés par les provinces fournissent à tous les Canadiens de la région de l'Atlantique un accès à des services comparables, de haute qualité et soutenables sur le plan financier.

Par l'entremise du plan *Consolidons nos acquis*, les premiers ministres prendront des mesures communes dans plusieurs secteurs en vue d'améliorer la qualité et l'efficacité du système de soins de santé du Canada atlantique.

- Collaborer avec le gouvernement fédéral afin d'améliorer la recherche et le transfert des connaissances dans le domaine de la santé publique en créant un « Centre national de collaboration des déterminants sociaux de la santé » au Canada atlantique.

- Établir les mesures à prendre en priorité pour traiter la question de l'offre de ressources humaines dans le domaine de la santé dans la région.

- S'inspirer des réussites de l'Infostructure atlantique de la santé (IAS) en mettant à exécution les secteurs clés déterminés par les premiers ministres de l'Atlantique en 2004, en particulier un registre commun des fournisseurs, un système de surveillance de la santé pour repérer les maladies, un système d'imagerie diagnostique et un système de dossiers électroniques des patients; et collaborer à des stratégies en vue d'améliorer l'accès aux services de santé pour toute la population de la région de l'Atlantique en implantant la mesure d'autogestion de la santé/de télé-soins.

- Collaborer à l'élaboration de stratégies en vue de promouvoir le mieux-être et une vie saine pour la population de la région de l'Atlantique.

- Chercher à obtenir l'appui du gouvernement du Canada pour garantir à la population de la région de l'Atlantique l'accès à la couverture de type catastrophique des médicaments d'ordonnance.

5.1.2 Environnement

Les premiers ministres de l'Atlantique s'engagent à prendre des mesures collectives dans la mesure du possible afin de mieux protéger et de gérer l'environnement régional, tout en contribuant à la croissance économique de la région par l'amélioration de la stabilité et de la prévisibilité au profit de l'industrie. Les priorités en vue d'une intervention commune en 2005–2008 sont :

- donner un caractère officiel aux processus en place visant les communications, la coopération et collaboration sur les questions environnementales de la région par la création d'un Conseil des ministres de l'Environnement des provinces de l'Atlantique;

- continuer de collaborer sur des initiatives d'éducation en matière de la lutte contre les organismes nuisibles par l'intermédiaire du Groupe de travail des provinces de l'Atlantique sur la lutte antiparisitaire, de l'éducation et des normes de formation;

- explorer les possibilités de mettre sur pied des programmes coopératifs et complémentaires de responsabilité élargie des producteurs (REP) afin de traiter plus efficacement les questions communes de gestion des déchets solides, tout en créant davantage de stabilité et de prévisibilité au profit de l'industrie.

5.1.3 Achats gouvernementaux

Les gouvernements des provinces de l'Atlantique continuent de collaborer afin de chercher à établir des politiques sur les achats rentables et innovatrices qui profitent aux Canadiens des provinces atlantiques.

En misant sur les solides fondements de la coopération régionale en ce qui concerne les achats des gouvernements créés en vertu de l'*Entente sur les marchés publics* de 1992 ainsi que sur les autres progrès réalisés dans le cadre du plan d'action 2001–2003, les premiers ministres mandatent le Comité de coordination des achats des provinces de l'Atlantique de réaliser ce qui suit :

- travailler en vue de libéraliser les seuils d'achats en éliminant les préférences à l'égard des fournisseurs des provinces de l'Atlantique, lesquelles provoquent des distorsions du commerce;

- mettre en œuvre un mécanisme de compte rendu permettant ainsi à chaque partie de déterminer le succès de leurs fournisseurs dans chacune des provinces de l'Atlantique après un processus d'appels d'offres;

- explorer davantage les options en matière d'achats conjoints là où c'est le plus pratique et les intérêts des fournisseurs et des gouvernements des provinces atlantiques sont les mieux servis.

5.1.4 Services sociaux

Les sous-ministres des provinces atlantiques responsables des Services sociaux ont créé le Forum des sous-ministres des provinces de l'Atlantique. Le Forum fera la promotion de la coopération et de la collaboration régionales, fournira un mécanisme pour partager les pratiques exemplaires dans le secteur des services sociaux et permettra aux sous-ministres d'étudier des positions de consensus sur certaines questions, ce qui donnera aux ministres la possibilité de parler d'une seule voix régionale.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 5 millions de dollars sur une période de cinq ans pour appuyer le développement de l'apprentissage des jeunes enfants et des services de garde à la petite enfance partout au pays, développement reposant sur quatre principes, soit la qualité, l'universalité, l'accessibilité et le développement (QUAD). L'amélioration des programmes et des services d'aide à l'enfance demandera une approche intégrée et globale.

En outre, on compte une pénurie de professionnels spécialisés dans les sciences du comportement dans la région de l'Atlantique, alors que les taux de prévalence et d'incidence du trouble du spectre de l'autisme (TSA) seraient à la hausse. La prévalence et la gestion du TSA exigent un modèle de prestation de service intégré et coordonné et une approche d'équipe en ce qui concerne la planification de l'intervention.

Pour relever ces défis, les premiers ministres ont mandaté le Forum des sous-ministres de faire ce qui suit :

- examiner les pratiques exemplaires et partager l'information sur l'apprentissage des jeunes enfants et les services de garde à la petite enfance pour que les familles et les enfants profitent des programmes de plus grande qualité;

- explorer les possibilités de formation régionale pour les professionnels spécialisés dans les sciences du comportement qui travaillent avec les personnes atteintes du TSA.

5.1.5 Sécurité publique

Les premiers ministres de l'Atlantique se sont engagés à travailler ensemble pour améliorer la sécurité publique. Dans le monde sans frontières du crime, les mesures visant à réduire les obstacles pour assurer une mise en application de la loi efficace et concertée protègent nos citoyens et citoyennes ainsi que les visiteurs. Notre objectif en matière de sécurité publique renforcera la situation commerciale du Canada atlantique et sa capacité d'attirer et de conserver les entreprises et les résidents.

Au Canada, les agents de la paix perdent leurs pouvoirs et autorités dès qu'ils quittent la province dans laquelle ils sont nommés. La Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, sous la direction du Comité de coordination des hauts fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux et avec l'appui des sous-ministres de la Justice, ont mis au point une loi-type qui permettrait aux agents de la paix nommés par les provinces de conserver leur statut lorsqu'ils voyagent dans d'autres provinces canadiennes pour mener des enquêtes. La législation régissant les services de police interterritoriaux est la plus efficace lorsqu'elle est adoptée par les provinces avoisinantes. Un solide appui de la part de l'ensemble de la collectivité canadienne du maintien de l'ordre a renforcé l'adoption de lois sur les services de police interterritoriaux au Manitoba et en Nouvelle-Écosse. Par conséquent, la priorité pour les premiers ministres de l'Atlantique est la suivante :

- mandater les ministres de la Justice et de la Sécurité publique de travailler ensemble afin d'explorer l'adoption d'une législation régissant les services de police interterritoriaux dans les quatre provinces de l'Atlantique.

5.2 Deuxième thème : Mettre l'accent sur des économies compétitives régionales

Les quatre premiers ministres se sont engagés de promouvoir la compétitivité économique de la région à long terme par une intervention conjointe afin de résoudre des questions capitales de compétitivité et de débouchés influençant la région. Pour ce faire, les provinces de l'Atlantique ont convenu de travailler ensemble afin de consolider et de diversifier l'économie régionale. Les premiers ministres miseront sur les forces de chacune des provinces et travailleront avec le gouvernement fédéral en vue de mettre au point des accords bilatéraux et à l'échelle de la région de l'Atlantique sur le partage des coûts. Les domaines prioritaires en faveur d'une action commune comprennent le développement du capital humain, l'immigration, l'innovation et la productivité, l'infrastructure de la croissance économique, les ressources naturelles, le tourisme et la culture, et l'énergie.

Les initiatives régionales relatives à ce thème portent sur les résultats suivants :

- hausse du produit intérieur brut (PIB) par habitant dans la région;
- croissance de la productivité et de l'activité de recherche et développement comme élément du PIB dans la région;
- un meilleur climat entrepreneurial et commercial;
- une amélioration du revenu personnel réel par habitant;
- une population instruite, diversifiée et compétente.

5.2.1 Développement du capital humain

Les ministres de l'Éducation des provinces de l'Atlantique ont convenu de poursuivre plusieurs priorités stratégiques visant à améliorer le rendement et la scolarisation des étudiants ainsi que les milieux de formation. Pour réaliser le plan d'excellence à long terme en enseignement et en formation, lesquels sont les principaux piliers de la nouvelle économie du savoir du Canada atlantique, les ministres travailleront ensemble afin d'accomplir ce qui suit :

- inciter le gouvernement fédéral à adopter des accords de financement pour le renouvellement de l'infrastructure de la formation postsecondaire en vue de remplir les besoins établis de nos universités et de nos collèges communautaires en matière d'installations et d'équipement;
- combler les besoins de l'industrie en ce qui concerne l'approvisionnement d'une main-d'œuvre compétente et de qualité au moyen du recyclage, de solides systèmes de formation d'apprenti, d'un accès élargi à la formation permanente, d'un relèvement de l'immigration, du maintien des travailleurs qualifiés et d'une amélioration de la disponibilité de l'information fiable, accessible et opportune touchant le marché du travail;
- inciter le gouvernement fédéral et d'autres parties prenantes à investir dans la recherche et le développement dans nos universités et collèges communautaires;
- accroître et améliorer les programmes de prestation directe visant à rehausser les niveaux d'alphabétisation chez les adultes par des mesures telles que l'amélioration de l'enseignement dans les salles de classe, l'établissement de programmes d'étude en ligne, des services de soutien à l'apprenant et de la formation pour les fournisseurs de services;

- offrir du soutien aux programmes d'enseignement en aidant les enseignants et les administrateurs à mettre en œuvre le programme d'étude et à améliorer le niveau d'alphabétisation et les capacités au calcul;

- contribuer à l'amélioration du rendement des étudiants en établissant des objectifs de réalisation, en liant la recherche en apprentissage aux techniques d'enseignement dans les écoles et en élaborant du matériel didactique pour aider les enseignants.

5.2.2 Immigration

L'immigration est un facteur contributif clé de croissance économique. Elle crée une population diversifiée qui accroît la créativité et l'innovation. Les provinces de l'Atlantique, avec 7,6 % de la population canadienne, attirent actuellement seulement environ 1,2 % de tous les immigrants au Canada.

Le CPMA a désigné l'immigration comme l'un des éléments clés permettant d'améliorer la compétitivité économique du Canada atlantique. Par conséquent, les quatre premiers ministres chargeront leurs ministres responsables de l'Immigration d'attirer et de maintenir un plus grand nombre d'immigrants par les actions suivantes :

- collaborer à des projets de recherche conjoints sur les questions d'immigration;

- partager les pratiques exemplaires en matière de stratégies sur les « collectivités accueillantes » dans les provinces de l'Atlantique;

- explorer des initiatives en vue de promouvoir conjointement les provinces de l'Atlantique, y compris :

    - élaborer des documents de marketing visant à promouvoir les provinces de l'Atlantique comme destination voulue pour les immigrants éventuels;

    - participer à des missions de commerce en vue de promouvoir l'immigration;

    - cibler certains pays et certains ensembles de compétences en vue de combler les besoins établis dans les provinces de l'Atlantique;

    - cibler les bureaux de demandes de visa pour distribuer les documents promotionnels et tenir des séances d'information à l'intention du personnel de première ligne.

5.2.3 Innovation et productivité

La coopération régionale peut aider les universités et la grande collectivité de recherche à commercialiser leurs innovations; elle peut contribuer à rendre le milieu d'affaires propice à la réussite de jeunes entreprises et à la croissance soutenue des nouvelles entreprises désireuses de commercialiser de nouveaux produits.

En s'appuyant sur des initiatives en place, les gouvernements des provinces de l'Atlantique travailleront avec des partenaires en vue d'accomplir ce qui suit :

- faire la promotion d'une plus grande accessibilité au capital de risque pour les entrepreneurs;
- appuyer l'établissement de groupements d'expertise et d'investissement qui se concentrent dans des domaines des forces émergentes;
- encourager la présence accrue et le déménagement d'installations de recherche nationales dans toute la région;
- exercer une pression pour obtenir une part accrue des achats du gouvernement en matière de services techniques, d'équipement et de fournitures;
- cerner des possibilités stratégiques dans l'économie du savoir.

5.2.4 Infrastructure des transports

Les gouvernements jouent un rôle crucial dans l'établissement et le maintien d'une infrastructure stratégique visant à accroître la compétitivité et à faciliter le mouvement des gens, des produits et des services sur les marchés. Les besoins et les exigences en matière d'infrastructure ont changé dans le monde compétitif d'aujourd'hui à l'échelle mondiale. La capacité des provinces atlantiques de financer de grandes augmentations dans les investissements du transport est limitée, et les gouvernements doivent rechercher de plus en plus de nouveaux partenariats de financement. Les préoccupations en matière de sécurité et d'environnement sont également devenues des priorités importantes dans l'approvisionnement de services de transport. La collaboration sur les questions de politiques de transport et d'investissement ciblé dans l'infrastructure stratégique, y compris les principaux corridors commerciaux, est centrale pour rendre le Canada atlantique plus compétitif.

Les premiers ministres de l'Atlantique se sont engagés à renforcer les partenariats avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir auprès de lui une aide financière indispensable en vue de satisfaire aux exigences de l'infrastructure essentielle du transport. Ils collaboreront en vue d'accomplir ce qui suit :

- augmenter la croissance économique par l'amélioration du réseau routier et l'établissement de corridors commerciaux sans discontinuité dans toute la région;

- continuer de promouvoir des positions et des interventions concernant les mesures de sécurité aux postes frontaliers, aux aéroports et dans les ports ainsi qu'améliorer les passages frontaliers, notamment aux principaux points de passage frontaliers dans le Maine et au Nouveau-Brunswick;

- continuer de communiquer le rôle stratégique du réseau d'aéroports et de ports maritimes comme facteur contributif important à la prospérité économique des provinces de l'Atlantique et du Canada dans son ensemble.

Les premiers ministres ont mandaté les ministres responsables des Transports et de la Sécurité publique de poursuivre leur travail auprès de la Stratégie harmonisée du camionnage, y compris les mesures servant à accomplir ce qui suit :

- harmoniser le déplacement des charges surdimensionnées et les critères de formation pour les conducteurs de véhicules d'accompagnement;

- travailler en vue d'élaborer des pratiques de mise en application de la loi et de formation communes dans les provinces de l'Atlantique;

- de concert avec l'industrie, travailler afin de rendre les expéditeurs responsables des infractions commises sur les routes associées aux questions de surcharge et de sécurité des chargements là où les expéditeurs contrôlent l'activité de chargement;

- poursuivre des possibilités de mener de la recherche conjointe qui profiteront à l'industrie du camionnage et faciliteront les activités de mise en application de la loi tout en établissant un modèle pour les autres provinces de l'Atlantique dans le déploiement des Systèmes de transport intelligents liés à l'exploitation des véhicules commerciaux calquée sur le plan du Nouveau-Brunswick.

5.2.5 Ressources naturelles

L'économie du Canada atlantique a été tributaire traditionnellement d'un secteur des ressources vigoureux. La richesse de l'abondance des ressources naturelles de la région et des produits alimentaires issus de la terre et de la mer fait que les provinces de l'Atlantique ont joué un rôle important dans l'histoire et le développement du Canada.

Le CPMA s'est engagé à s'assurer que le secteur des ressources de la région est appuyé par la collaboration sur plusieurs fronts, y compris la gestion des forêts durable, la faune, l'agriculture, les pêches et l'aquaculture.

Gestion des forêts durable
Pour renforcer davantage le niveau de coopération dans le secteur de la foresterie de la région, les premiers ministres de l'Atlantique soutiendront les initiatives suivantes :

- Continuer d'encourager une position unifiée chez les quatre gouvernements des provinces atlantiques et le Bureau du bois de sciage des Maritimes (BBSM) sur le bois d'œuvre afin que la région soit exemptée des droits compensateurs et des tarifs antidumping;

- Travailler en vue que les provinces de l'Atlantique reçoivent un traitement juste et équitable en vertu de la Stratégie canadienne pour les feux de végétation et qu'elles soient en mesure de profiter de cette initiative fédérale, provinciale et territoriale importante;

- Ordonner aux ministres responsables des Forêts de créer un comité de foresterie des provinces de l'Atlantique dont le mandat sera de cerner et d'explorer les domaines relatifs à la foresterie là où la coopération est possible entre les quatre provinces de l'Atlantique et d'élaborer des approches et des messages coordonnés et communs.

Faune
Bien des maladies humaines et agricoles graves ont un lien avec la faune, et il est probable que ce domaine prendra encore plus d'importance dans l'avenir. Les premiers ministres reconnaissent la nécessité de ce qui suit :

- continuer d'appuyer le Centre canadien coopératif de la santé de la faune (CCCSF) pour s'assurer que les gouvernements sont mieux en mesure de comprendre les liens entre les maladies qui touchent les êtres humains et les animaux qui y contribuent, et mieux équipés pour réagir à toute éclosion de maladie pouvant se produire.

Agriculture, pêches et aquaculture

Les premiers ministres de l'Atlantique ont relevé plusieurs initiatives en cours où une meilleure coopération régionale pourrait profiter aux secteurs de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture, y compris des mesures servant à accomplir ce qui suit :

- explorer d'autres possibilités d'initiatives conjointes de marketing et de promotion des produits alimentaires;

- continuer de collaborer dans les négociations avec le gouvernement fédéral sur la viabilité de l'industrie aquicole des poissons au Canada atlantique;

- coordonner et communiquer les approches des gouvernements fédéral et provinciaux, d'une part, et des centres de recherche et d'enseignement, d'autre part, en ce qui concerne les questions stratégiques auxquelles sont confrontées les entreprises agricoles et alimentaires du Canada atlantique;

- promouvoir le partage des renseignements commerciaux ainsi que l'information sur les découvertes en matière de recherche et développement et sur d'autres initiatives, notamment en ce qui concerne l'établissement d'un centre régional sur les sciences de la vie en vue d'engendrer de l'information et des investissements.

5.2.6 Tourisme et culture

L'industrie du tourisme est un secteur de croissance élevée dans le Canada atlantique. Les premiers ministres de l'Atlantique se sont engagés à maximiser la croissance économique et la création d'emplois dans le secteur du tourisme et de la culture.

Le Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA) est un partenariat à l'échelle de la région de l'Atlantique entre les gouvernements et l'industrie. L'actuelle entente du PTCA avec le gouvernement fédéral se termine en mars 2006. Pour assurer le succès continu de la coopération régionale en tourisme, les quatre provinces de l'Atlantique effectueront ce qui suit :

- travailler avec les partenaires issus du gouvernement fédéral et de l'industrie afin de renouveler le PTCA axé sur des stratégies de marketing et d'élaboration de produits.

5.2.7 Énergie

Dans le plan d'action 2001–2003, les premiers ministres ont ordonné que leurs ministres responsables de l'Énergie établissent un Forum des ministres de l'Énergie de l'Atlantique. Ils ont demandé au Forum d'indiquer où les quatre provinces devraient concentrer leurs efforts collectifs pour assurer une croissance continue du secteur de l'énergie au profit de tous les Canadiens de la région de l'Atlantique.

Depuis, le Forum a accompli des progrès constants dans la rationalisation du milieu de la réglementation, particulièrement à l'égard des ressources au large des côtes, et poursuit son travail sur l'établissement d'une industrie locale d'approvisionnements et de services concurrentielle. Le Forum continuera de poursuivre ces initiatives et fera fond sur les progrès en explorant les possibilités de collaboration dans les domaines de la protection environnementale et du développement du secteur de l'électricité, y compris les activités suivantes :

- mettre conjointement au point et en œuvre une campagne de sensibilisation en matière de rendement énergétique qui renseigne les Canadiens des provinces de l'Atlantique à propos des mesures qu'ils peuvent prendre pour diminuer la consommation d'énergie et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre;

- explorer l'établissement de principes directeurs communs pour qu'ils servent de cadre aux provinces de l'Atlantique qui ont élaboré des Normes provinciales de portefeuille renouvelable (NPR) ou sont en train de le faire;

- dans la mesure du possible et comme il convient, mettre au point et en œuvre une approche du secteur de l'électricité régional, en tenant compte de la contribution de l'efficacité énergétique, des technologies de l'énergie renouvelable et propre, de l'établissement des prix énergétiques compétitifs, des méthodes de coopération dans le but d'assurer une fiabilité énergétique dans les infrastructures de production et de transmission, ainsi que des méthodes pour concurrencer dans les marchés d'exportation de l'électricité;

- examiner les avantages de mettre au point des modèles régionaux de réduction des émissions atmosphériques (tel qu'un programme de plafond et d'échange) qui s'appliquent aux dioxydes de soufre et aux oxydes de diazote, lesquels se répercutent directement sur le secteur de l'électricité;

- partager les pratiques exemplaires en ce qui concerne la réglementation régissant le pétrole et le gaz.

6.0 Prendre Notre Avenir en Main

Les premiers ministres reconnaissent que la coopération est essentielle si les provinces de l'Atlantique doivent continuer de fournir des services publics efficaces et d'établir des économies florissantes. L'avenir collectif des provinces atlantiques dépend de leur capacité d'attirer des investissements et de faire connaître les forces de la région, ainsi que de leur disposition à participer pleinement au marché mondial.

À cet égard, les premiers ministres de l'Atlantique se sont engagés à promouvoir le Canada atlantique comme une région composée de provinces variées ayant un avenir sûr, brillant et progressiste. Il est important que les gens comprennent que le Canada atlantique est un endroit fabuleux pour y investir, travailler et vivre.

En novembre 2004, les quatre premiers ministres ont mené une initiative de communication et de promotion à Toronto, où ils ont pris la parole devant des grands chefs de file en affaires au sujet des caractéristiques positives et des avantages de vivre, d'investir et de travailler dans les provinces atlantiques. Ainsi, les premiers ministres de l'Atlantique sont en mesure de communiquer une image positive de la région, de faire la promotion de sa diversité et de sa prospérité tout en mettant en valeur les réussites d'une longue histoire de coopération régionale. En misant sur le succès de cette initiative, le CPMA continuera de prendre des mesures concertées pour faire valoir la région de l'avenir à des auditoires clés provenant de l'extérieur.

7.0 Mise En Œuvre

Le plan d'action *Consolidons nos acquis* reflète l'engagement soutenu des premiers ministres envers la coopération régionale. Les premiers ministres se réjouissent à l'idée de le mettre en œuvre au cours des prochains mois et années. Le plan d'action s'appuie sur le travail qui a été fait dans le passé et mise sur la croissance pour l'avenir. Il est souple et permet aux quatre administrations de découvrir et d'explorer de nouvelles idées et possibilités en matière de coopération régionale.

Les points relevés dans le présent plan sont axés sur l'action. Les projets doivent se terminer avant la fin de 2008. Les premiers ministres de l'Atlantique feront rapport sur ces initiatives dans le cadre du CPMA, en indiquant les progrès réalisés vers leur achèvement tout en présentant de nouveaux domaines de coopération.

La coopération régionale en matière de prestations de services et d'établissement d'une économie compétitive favorisera un climat dans lequel les Canadiens de l'Atlantique peuvent participer pleinement à l'économie mondiale et y faire concurrence, bénéficier de services publics de qualité égale à celle des autres Canadiens et continuer de profiter de la qualité de vie et de l'environnement qui sont typiques de cette région.